

# INVESTMENT MANAGEMENT



NOMBRE D'ASSOCIÉS

CAPITAL STATUTAIRE AU 31/12/2017

NOMBRE DE PARTS AU 31/12/2017

AU 31/03/2018 AU 31/12/2017

**VALEUR VÉNALE** DES IMMEUBLES AU 31/12/2017 \* Valeur vénale des immeubles

détenus directement et indirectement

AU 31/03/2018

NOMBRE DE LOCATAIRES AU 31/03/2018

SURFACE TOTALE **DU PATRIMOINE\*\*** AU 31/12/2017

NOMBRE D'IMMEUBLES

\*\* Immobilisations incluses

# **RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE\*\*\***

\*\*\* En % des valeurs vénales au 31/12/2017, corrigées des acquisitions et cessions 2018, participations incluses.



35,0 % PARIS **RÉGION PARISIENNE AUTRES RÉGIONS** 

# **RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIF**

(AU 31/03/2018)

LOCAUX COMMERCIALIX



LOCAUX **D'ACTIVITÉ** 

L'ACTIF DU TRIMESTRE

# MARCHÉ **DES COMMERCES**

Sur l'ensemble de l'année 2017, le chiffre d'affaires du commerce de détail a confirmé son dynamisme avec 4.2% de croissance, contre seulement 2.0% en 2016. L'ensemble des secteurs d'activité sont affichés en hausse, en particulier l'alimentaire (+7,1%), la restauration (+6,4%) et la parfumerie-beauté (+5,0%). À l'inverse, certains secteurs, bien que positifs, affichent des performances moins marquées. C'est notamment le cas des équipements de l'information (+0,5%). Le secteur de l'habillement, qui se situait en territoire négatif depuis début 2015, a retrouvé le chemin de la croissance au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 pour se situer à +1,8% sur l'ensemble de l'année 2017.

L'investissement en commerce en France s'est élevé à 497 millions d'euros au cours du premier trimestre 2018, soit une hausse de 6% par rapport au premier trimestre 2017. On recense notamment 43% d'investissement en centres commerciaux, grâce à plusieurs acquisitions en régions (Vitrolles, Nancy). L'investissement en commerce de centre-ville, qui représente également 43% des montants, se situe principalement en région parisienne. De leur côté, les commerces de périphérie n'ont représenté que 13% des volumes (contre 25% en 2017), notamment via des portefeuilles (Jardiland, Buffalo Grill).

Les taux Prime restent stables depuis plusieurs trimestres pour s'établir à 2,75% pour les commerces de centre-ville, 4,20% pour les centres commerciaux et 4,50% en périphérie.



Acquisition au 1er trimestre d'un commerce de 50 m², situé dans le 8ème arrondissement de Paris.



L'assemblée générale annuelle de Pierre Sélection se tiendra le 5 juin 2018.

Pensez à voter! Faute de quorum à la 1ère réunion, il y aura lieu de reconvoquer l'assemblée, ce qui génère des coûts supplémentaires à la charge de la SCPI.



Connectez-vous à votre espace associé pour suivre vos participations ou pour toutes autres informations

www.reim.bnpparibas.fr

Bulletin trimestriel d'information 18-01 du 1er trimestre 2018 Valable du 1er avril au 30 juin 2018

# PRINCIPAUX **INDICATEURS**



DISTRIBUTION (1<sup>ER</sup> ACOMPTE TRIMESTRIEL) 3.90 €/PART

PRÉVISION DE **DISTRIBUTION 2018** ENTRE 15.40 ET 15.70 €/PART

**TOF ASPIM** AU 31/03/2018 90,9 %



**DERNIER PRIX D'EXÉCUTION DE LA PART AU 30/03/2018** 

355,00€

**VALEUR VÉNALE DES IMMEUBLES** PAR PART AU 31/12/2017

361.65 €

# LA VIE DE **la scpi**

### ■ Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) 2018 - Déclaration fiscale 2017

Pour rappel, L'ISF est remplacé, depuis le 1er janvier 2018 par l'IFI. Il est à la charge des personnes physiques détenant au 1er janvier un patrimoine immobilier net imposable supérieur à 1,3 M€.

L'IFI est calculé en deux étapes

1. Calcul du ratio immobilier = Valeur vénale des actifs immobiliers / Valeur estimée totale des actifs du bilan.

- 2. Calcul de la valeur à déclarer :
- Pour les Sociétés à Capital Variable : ratio immobilier x valeur de retrait.
- Pour les Sociétés avec marché secondaire actif : ration immobilier x dernier prix d'exécution.
- Pour les autres cas : ratio immobilier x valeur de réalisation.

### La valeur de l'IFI s'établit à 328,88€/part pour la SCPI Pierre Sélection.

Attention : Dans les cas de démembrement, l'IFI est en principe payé par l'usufruitier. Cependant, en cas de démembrement légal (succession), l'imposition de l'IFI est répartie entre le nu-propriétaire et l'usufruitier, selon le barème de l'âge.

Les déclarations fiscales sont disponibles sur votre Espace Associé consultable sur le site internet de BNP Paribas REIM France: www.reim.bnpparibas.fr. Pour y accéder, pensez à communiquer votre adresse email à la Société de Gestion. Les documents ont également été adressés par courrier.

# **ACTUALITE IMMOBILIERE**

Activité locative du trimestre



ENTRÉE nour un total des lovers de



# ■ Taux d'occupation financier



Locaux loués : 92,1%

● TOF «ASPIM» **90,9**% Locaux loués en franchises de loyers 1,2% Locaux vacants: 7,9%

 Locaux vacants en travaux ou sous promesse de vente Néant Locaux disponibles à la location 7,9 %

TOF «ASPIM» EN LÉGÈRE **AUGMENTATION COMPARÉ AU 4T 2017** 

+0.8 points

Rappel: au 31/12/2017, le TOF «ASPIM» était de 90,1% et le TOF «BRUT» de 91,8%

Le taux d'occupation financier « ASPIM » de la SCPI Pierre Sélection est en légère augmentation (+0,8%) sur le 1er trimestre de l'année 2018. Il s'établit à 90,9% au 31 mars 2018, contre 90,1% au 31 décembre 2017. Cette légère évolution à la hausse s'explique principalement par l'extinction progressive des effets des franchises de loyers accordées aux prises à bail intervenues sur les derniers mois de l'année 2017.

À noter également la prise à bail par l'enseigne Stokomani des locaux anciennement occupés par Go Sport au sein du centre Commercial Grand Littoral à Marseille (13). Cette prise à bail étant intervenue à la fin du trimestre, elle n'a que très peu d'effet sur le TOF du 1er trimestre 2018.

Aucune libération n'a été enregistrée durant ce trimestre

### **■** Acquisitions et cessions

Le développement du portefeuille immobilier de Pierre Sélection s'est poursuivi sur le 1er trimestre 2018 avec l'acquisition fin mars de deux commerces parisiens (8ème et 17ème arrondissements), loués aux enseignes « Blou » et « Atelier Baudin ». Ces acquisitions, pour un montant de 2,3 M€ actes en main, financées intégralement par emprunt bancaire auprès de la banque LCL, viennent compléter le portefeuille d'actifs parisiens acquis au 3ème trimestre de l'année 2017.

La SCPI n'a cédé aucun actif au cours de ce trimestre.

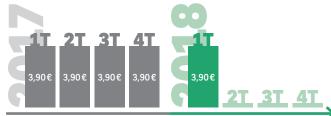
# **DISTRIBUTION** (POUR UNE PART DE PLEINE JOUISSANCE)

## **DATE DE PAIEMENT**

#### ACOMPTE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2018, PAR PART

- » Dont revenus de produits financiers
- » Dont revenus de valeurs mobilières
- » Prélèvements sociaux sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (17,2%)
- » Prélèvement obligatoire à la source sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (12,8%) à titre d'acompte sur l'IR¹

# Rappel des distributions (en € / part)



Distribution 2016: 15,60€

Prévision de Distribution 2018 entre 15,40€ et 15,70€

# LE MARCHÉ **des parts**

### ■ Indicateurs du trimestre



PRIX D'EXÉCUTION 357,00 €/PART

25/04/2018

3.90€

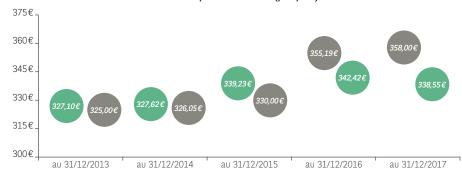


NOMBRE DE PARTS INSCRITES À LA VENTE AU 31/03/2018

4 692 soit 0,65 % (EN % DU NB TOTAL DE PARTS)

### ■ Indicateurs historiques

#### Évolution de la valeur de réalisation et du prix d'exécution (par part)



Évolution de la valeur de réalisation par part

• Évolution du prix d'exécution par part (prix net vendeur)

#### Taux de rendement interne au 31/12/2017

TRI 5 ans	TRI 10 ans
5,51%	9,89%

Le taux de rendement interne (TRI) est le taux qui est tel que la valeur actuelle nette de placement est nulle (les flux actualisés de décaissement et d'encaissement se compensent)

# FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Le marché des parts permet d'acquérir ou céder des parts de SCPI sur le marché secondaire. Retrouvez l'intégralité du fonctionnement du marché secondaire sur www.reim.bnpparibas.fr et sur la note d'information (chapitre - modalités de sortie) de votre SCPI.



4 - CONTRÔLE ET INSCRIPTION

AU CARNET D'ORDRES

Des ordres validés par la Société

de Gestion selon les conditions

mentionnées sur les mandats

et la note d'information

2 - ENVOI DU MANDAT À votre conseiller bancaire distributeur ou la Société de Gestion 167, quai de la bataille de Stalingrad

# 6 - PUBLICATION DU PRIX D'ÉXÉCUTION

Règles de jouissance

et du nombre de parts échange sur le site www.reim.bnpparibas.fr ou au **01 55 65 23 55** dès le jour de la confrontation

#### 8 - DÉCLARATIONS AU TRÉSOR PUBLIC INFORMATION DES DONNEURS D'ORDRE

Paiement des droits et impôts information des acquéreurs et paiement aux vendeurs.

### Fixation du prix d'exécution

Fréquence : Dernier jour ouvré de chaque mois à 12h. les ordres doivent être reçus et validés Prochaines dates: 30/04 - 31/05 - 29/06 - 31/07

92867 Issy-les-Moulineaux Cedex

par courrier avec A/R.

au plus tard la veille, avant midi.

L'acquéreur a la jouissance des parts achetées au premier jour du mois au cours duquel la transaction a été réalisée.

## La SCPI ne garantit pas la revente de ses parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la Société de Gestion (www.reim.bnpparibas.fr), appeler le 01 55 65 23 55 (« Relations Clients » de BNP Paribas REIM France) ou s'adresser à leur conseiller.

Pierre Sélection, Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe - Visa de L'AMF à la note d'information : SCPI N°15-13 du 23 juin 2015, mise à jour en mars 2016

### Société de Gestion BNP Paribas REIM France - Visa AMF n° GP-070000031 du 1er juillet 2007

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et/ou des risques assumées par la Société de Gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167, quai de la Bataille de Stalingrad, 92867 Issy-les-Moulineaux cedex

Téléphone: 01 55 65 23 55 (Relation clients) - Fax: 01 46 42 72 54 - Site web: www.reim.bnpparibas.fr - Messagerie: reim-bnpparibas@realestate.bnpparibas



avril 2018 tintabule -10-31-1188 | Mise en page : PEFC 3



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sauf cas de dispense justifié.